

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Rechargement en sable à Saint-Jean-le-Thomas

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

NICOLAS David, Président

RCS / SIRET

| 2 | 0 | 0 | | 0 | 6 | 9 | | 4 | 2 | 5 | | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
13	Travaux de rechargement de plage sur un linéaire de 400m maximum par 15 000m <sup>3</sup> de sable maximum.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à recharger 15 000m<sup>3</sup> de sable sur un linéaire de 400m, correspondant à la grande plage (Pignochet). Celle-ci présente un cordon dunaire en forte érosion sur le point de céder. La zone de prélèvement de sable est située à environ 4km de la zone de rechargement.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le dispositif a pour objectif de ralentir l'érosion côtière et de limiter l'affaissement du niveau de plage afin de gagner du temps pour définir la stratégie de protection des biens et des personnes protégés par cet élément naturel. En effet une étude globale de prévention des inondations et de restauration des cours d'eau de Saint-Jean-le-Thomas à Genêts est lancée depuis mai 2021. Les premiers résultats proposant des solutions d'aménagements à court terme sont attendus pour novembre 2021, tandis que des éléments d'aide à la décision visant à définir la stratégie à long terme sont prévus pour février 2022.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le phasage des travaux sera le suivant :

- délimitation précise GPS de la zone de prélèvement, de la circulation des engins sur l'estran et de la zone de rechargement à destination du maître d'œuvre
- prélèvement, transport et modelage du profil dunaire rechargé

Présence de 2 pelleteuses : une sur la zone de prélèvement, une sur la zone de confortement. Circulation de tracteurs avec remorques par la route afin de limiter la circulation sur l'estran. Il n'y aura pas de circulation sur l'estran en dehors de la zone d'extraction et de la zone de rechargement.

Les travaux qui auront une durée estimée de 15 jours ouvrés seront réalisés en dehors de la saison estivale, en dehors de jours présentant des coefficients de marée supérieur à 80, en dehors de la période de nidification des gravelots à collier interrompu et de celle des hirondelles de rivage (soit en dehors du 15 avril au 31 août).

Pour tenir compte de ces contraintes mais également afin d'éviter les tempêtes hivernales, le réensablement sera réalisé au cours de la période septembre-octobre 2021.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant cette opération.

Un suivi pluriannuel topographique et hydrosédimentaire de la zone de rechargement ainsi que de la zone de prélèvement (évaluation du stock sédimentaire) est réalisé par l'Université de Caen - CREC dans le cadre de conventions spécifiques avec le maître d'ouvrage. Deux opérations de suivi sont réalisées par an, l'une en mars-avril, l'autre en septembre-octobre.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux obligations réglementaires suivantes :

- autorisation au titre du site classé de la Baie du Mont Saint Michel (autorisation pluriannuelle en vigueur jusqu'à fin 2021)
- une pré-évaluation des incidences Natura 2000
- une demande de circulation des engins sur le DPM lors des travaux

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Rechargement de plage sur un linéaire maximum de 400m - Hauteur de rechargement en pied de dune : 2 m - Volume de rechargement : 15 000 m3	mètres linéaires (ml), mètres (m), mètres cubes (m3)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Saint-Jean-le-Thomas

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48°43'14"21 Lat. 01°13'10"4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 48°41'41"31 Lat. 01°30'35"38

Point d'arrivée :

Long. 48°43'14"21 Lat. 01°31'10"4

Communes traversées :

Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	250008119 Marais de Claire Douve et dunes 250006479 Baie du Mont-Saint-Michel
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au droit des communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rechargement envisagé dans la zone tampon et bien du site Mont Saint Michel, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Site RAMSAR de la Baie du Mont Saint Michel.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRL a été prescrit le 17 février 2017 sur les communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon et Genêts.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2510048 Baie du Mont Saint-Michel FR2500077 Baie du Mont Saint-Michel Situé à l'intérieur des 2 sites
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50057 Baie du Mont Saint Michel 50058 Baie du Mont-Saint-Michel DPM Situé à l'intérieur des 2 sites

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	apport de 15 000m <sup>3</sup> de sable
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les incidences des travaux seront limités à la zone de circulation sur l'estran, temporaires le temps des travaux, faibles et limités sur les habitats de haute plage : tassement et remaniement sur l'itinéraire des engins. Afin de réduire ces impacts, la circulation de la zone de prélèvement vers la zone de rechargement se fera par la route. Les impacts sur la nidification des gravelots et des hirondelles de rivages seront évités en prévoyant les travaux en dehors de la période de reproduction. Impacts positifs sur les habitats dunaires et les marais arrière littoraux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise justement à limiter l'érosion, le recul du trait de côte et les inondations en cas de brèche du cordon dunaire par submersion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux : déplacement de pelleuses et tracteurs avec remorques
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans une moindre mesure, uniquement lors de la phase de travaux. Ces nuisances resteront limitées dans la mesure où les travaux auront lieu en dehors de la saison estivale.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets des gaz d'échappement lors de la phase de travaux.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il vise au contraire à maintenir la configuration actuelle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans la mesure où les travaux n'auront pas lieu en période estivale (mesure d'évitement), il n'y aura pas ou peu d'incidences sur les activités récréatives et touristiques. Les engins de travaux emprunteront l'accès à la limite entre les communes de Dragey-Ronthon et Genêts pour se rendre sur la zone de prélèvement. et il emprunteront l'accès au sud de l'air de stationnement de Saint-Jean-le-Thomas pour accéder à la zone de rechargement. Toutes les mesures d'usage seront prises afin de limiter les conflits d'usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La solution retenue est la moins impactante d'après nos connaissances actuelles en termes de circulation, d'environnement, de paysage et de mouvements sédimentaires (prélèvement de sable localement et choix du sable prélevé selon la granulométrie adaptée).

Des mesures d'évitement et de réduction des impacts sont proposées :

- Avifaune : période de travaux en dehors de la période de nidification du gravelot à collier interrompu et de l'hirondelle de rivage
- Baignade et nuisances : période de travaux en dehors de la période estivale
- Qualité des eaux : pas de stationnement des engins de travaux sur l'estran et les zones naturelles ; engins équipés de kit anti pollution
- Géomorphologie : pas de circulation d'engins sur ou à proximité de la dune

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note technique - rechargement-2021 comprenant les plans de situation en annexe 1 et 2
Annexe 3 - Suivi photographique
Annexes 4a et 4b - rapports de suivi du CREC
Annexe 5 - formulaire de pré-évaluation Natura 2000
Annexe 6 - extrait de l'annexe 8 du SDAGE Seine Normandie 2010-2015 en vigueur
Annexe 7a et 7b - Fiches directives "habitats" et "oiseaux" Baie du Mont-Saint-Michel

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Avranches

le, 28/05/2021

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessous



PRÉSIDENT

1920

